

## ALERTE ROUGE AUX POLLENS DE GRAMINÉES EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE !

Après un mois de mai pluvieux propice à la croissance rapide et abondante des graminées, la météo estivale de ce début juin favorise une large dispersion de ces pollens hautement allergisants. Le pic de pollinisation des graminées atteint actuellement son apogée, entraînant des concentrations de pollens extrêmement élevées dans l'air et des réactions allergiques sévères chez les personnes sensibles.

### Quels risques pour la population ?

Avec son potentiel allergisant élevé, le pollen de graminées, même en petite quantité dans l'air, peut suffire à déclencher une réaction allergique : crises d'éternuement, nez qui gratte, parfois bouché ou qui coule clair, yeux rouges, qui démangent ou qui larmoient, éventuellement une respiration sifflante ou une toux, de l'urticaire ou encore de l'eczéma.

N'hésitez pas à consulter un médecin ou un allergologue pour adapter vos traitements en cas de symptômes allergiques sévères.

### Comment se protéger ?

- Reporter la tonte de la pelouse.
- Se rincer les cheveux en rentrant chez soi pour éviter d'apporter des pollens à l'intérieur.
- Aérer les pièces de la maison tôt le matin ou tard le soir, lorsque les concentrations de pollens sont plus faibles.
- Porter des lunettes de soleil à l'extérieur pour protéger les yeux des pollens.
- Éviter les sorties prolongées en plein air, surtout lors des pics de concentration de pollens (entre 10h et 16h).
- Éviter de faire sécher le linge à l'extérieur.

### Les graminées, c'est quoi ?

Elles constituent une grande famille botanique, regroupant quelques 9 000 espèces différentes au potentiel allergisant élevé.

Leurs grains de pollens très petits et légers sont dispersés par le vent sur des dizaines, voire des centaines de kilomètres.

Qu'elles soient sauvages ou cultivées, elles se développent sur tout le territoire français. On les retrouve un peu partout dans les jardins, les pelouses, les prairies, les cultures, en forêt, dans les fossés et les accotements de routes.



Source : Atmo HdF

### Vous souhaitez contribuer à la surveillance des espèces allergisantes en région ?

Devenez sentinelle en rejoignant le réseau pollin'air. Plus d'informations sur : <http://www.pollinair.fr/hauts-de-france>

### Comment s'informer ?

Sur notre site internet : [www.atmo-hdf.fr](http://www.atmo-hdf.fr)

Publication des indices de risque allergique chaque semaine sur :



## CONTACT PRESSE

Aurore Roynette  
07.44.95.60.22  
contact@atmo-hdf.fr

Atmo Hauts-de-France  
Bâti. Douai - 199 rue Colbert  
Tél. : 03 59 08 37 30  
[www.atmo-hdf.fr](http://www.atmo-hdf.fr)

Atmo Hauts-de-France, l'Observatoire de l'Air, surveille, informe, accompagne sur la qualité de l'air en Hauts-de-France. Il s'appuie sur une expertise de plus de 40 ans pour répondre aux enjeux majeurs tels que la santé, le climat, l'aménagement du territoire, les transports, etc.

Agréé par le Ministère en charge de l'Ecologie et du Développement Durable et organisé sur les principes de collégialité et d'impartialité, Atmo Hauts-de-France développe son programme d'actions, en lien avec les thématiques Santé, Climat et Energie.